

Chiffres

POUR L'ALSACE

N° 39 FÉVRIER 2013

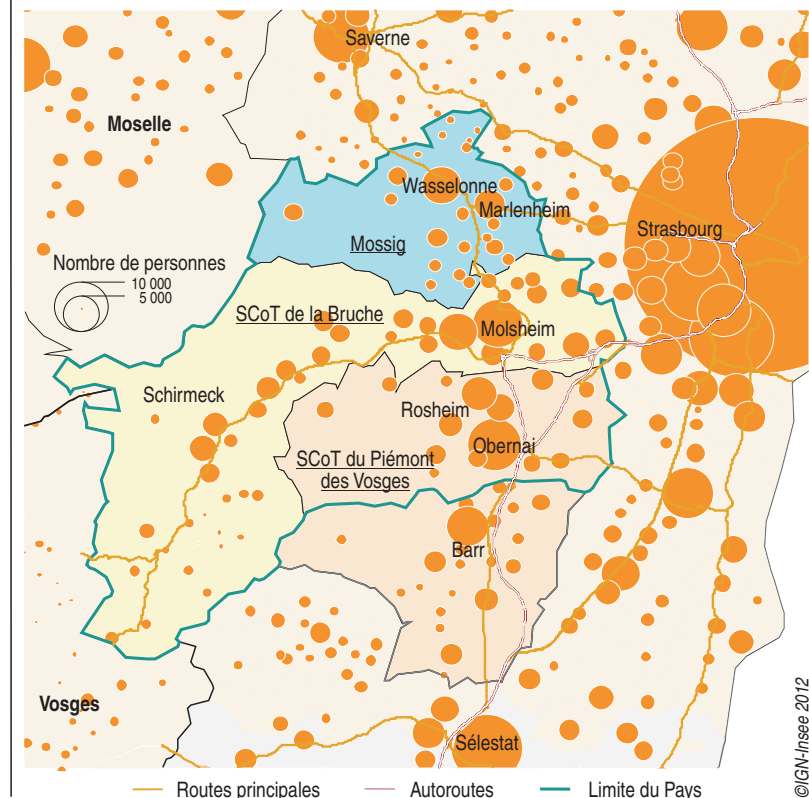


Bruche Mossig Piémont dans la périurbanisation de Strasbourg

Le Pays Bruche Mossig Piémont, voisin de Strasbourg, tisse de nombreux liens avec la capitale régionale qui se traduisent, surtout dans la partie est du territoire, par un regain démographique entre 1999 et 2008. Bruche Mossig Piémont laisse partir des jeunes adultes et attire des personnes plus âgées. À l'horizon 2040, le Pays gagnerait des habitants, dont nombre d'actifs, sans empêcher le vieillissement de sa population.

- 118 000 habitants résident dans les 82 communes du Pays Bruche Mossig Piémont.
- Un quart des ménages sont des personnes seules.
- 18 000 personnes supplémentaires en 2040.

La population en 2008



Situé à proximité de Strasbourg, le Pays Bruche Mossig Piémont compte, en 2008, près de 118 000 habitants dans 82 communes dont

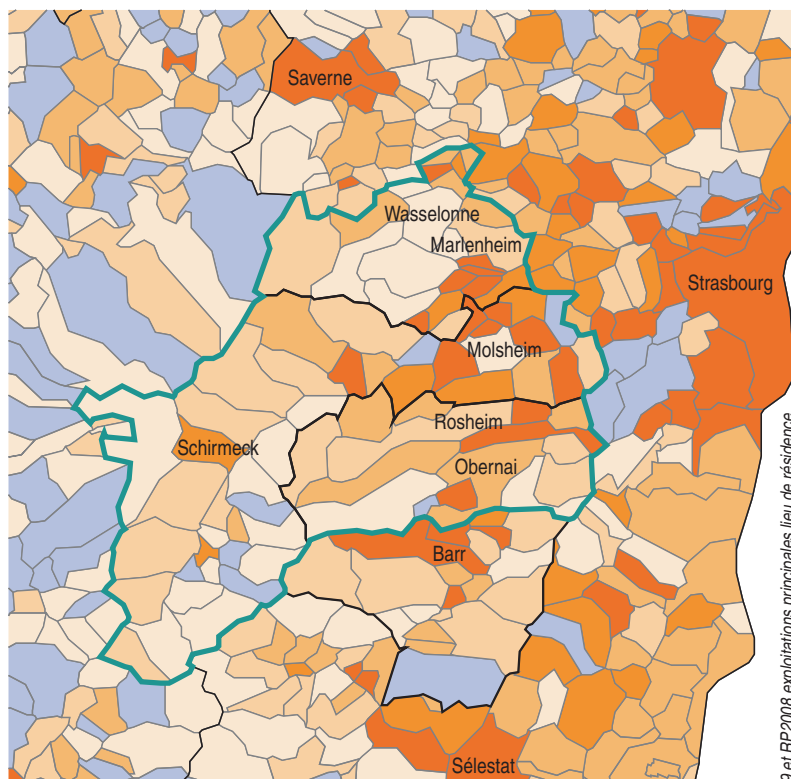
13 de plus de 2 000 habitants. La majeure partie de la population habite la façade est du Pays, le long d'une ligne reliant les communes

Variation de la densité de population entre 1999 et 2008

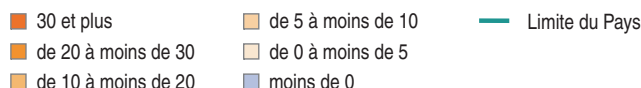
de Wasselonne, Marlenheim, Molsheim, Obernai et Barr. D'autres parties du Pays, plus à l'ouest, comme le SCoT de la Bruche ou la zone de montagne autour de Schirmeck, sont moins peuplées. La population est assez dispersée sur l'ensemble du territoire : 20 % des communes, les plus peuplées du Pays, totalisent 54 % de la population, soit six points de moins que dans l'ensemble des Pays de référence¹ et dix-neuf points de moins qu'en Alsace.

Une densité plus forte au pied des Vosges

Globalement, la densité de population est supérieure dans le Pays (141 habitants/km²) à celle des Pays de référence (119 habitants/km²), mais moins élevée que dans le reste du département ou de la région. Elle s'adapte à la géographie : les zones de plaine à l'est jusqu'aux collines sous-vosgiennes sont les plus densément peuplées, la vallée de la Bruche un peu moins et la zone de montagne est encore plus en retrait. Les communes de Molsheim et Mutzig ont une densité de population deux fois plus élevée qu'Obernai et six fois plus élevée que le Pays. Si le nombre d'habitants de Molsheim est stable depuis 1999, l'attractivité des communes dans son sillage et dans celui d'Obernai s'est renforcée entre 1999 et 2008 : 500 habitants supplémentaires à Duttlenheim, 400 à Obernai et Bischoffsheim, plus de 250



En nombre d'habitants au km²



©IGN-Insee 2012
Source : Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations principales lieu de résidence

à Dorlisheim, Mutzig ou Boersch. Les communes de la vallée de la Bruche enregistrent une augmentation moins soutenue de leur population mais cependant révélatrice d'un regain de dynamisme par rapport à la décennie précédente. Schirmeck, Lutzelhouse, Niederhaslach ou Oberhaslach ont gagné 250 habitants en moyenne. Les communes de la zone de montagne ne profitent pas de ce mouvement. Un regain de vitalité économique associé à une extension de la

périurbanisation de Strasbourg expliquent en partie l'embellie démographique des communes de la vallée de la Bruche.

Les âges de la maturité mieux représentés dans le Pays

Les jeunes de 20 à 35 ans sont relativement moins nombreux que dans les Pays de référence. En revanche, la proportion des résidents âgés de 35 à 65 ans est

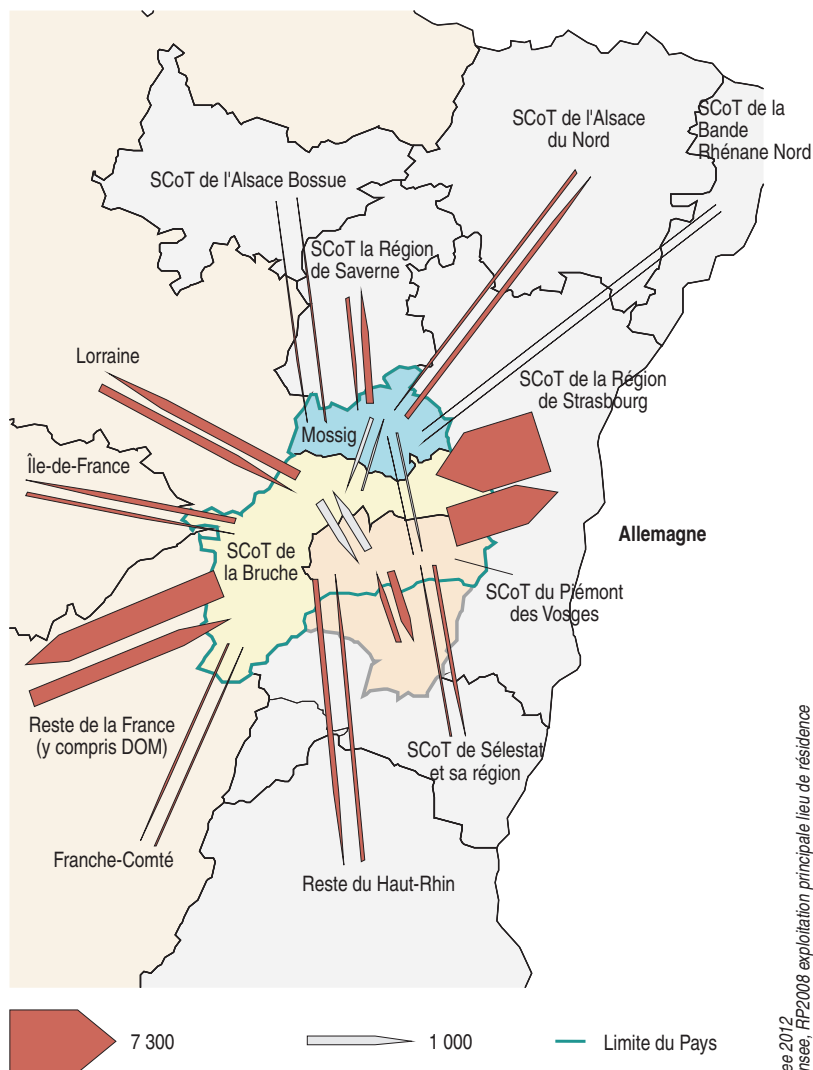
La structure des ménages

	En %			
	Pays Bruche Mossig Piémont		Pays de référence ¹	Alsace
	1999	2008	2008	2008
Ménages d'une personne	21,9	24,8	24,9	30,8
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	76,6	73,3	73,3	66,8
un couple sans enfant	27,5	30,1	30,2	27,7
un couple avec enfant(s)	42,4	36,0	35,6	30,9
une famille monoparentale	6,7	7,2	7,5	8,2
Ménages de plusieurs personnes sans famille	1,5	1,9	1,8	2,4
Ensemble des ménages	100,0	100,0	100,0	100,0
en nombre	40 500	46 600	161 800	766 100

Source : Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires lieu de résidence

¹ Pays de référence : Saverne Plaine et Plateau, Alsace Centrale (hormis les communes appartenant au SCoT du Piémont des Vosges), Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Thur-Doller, Sundgau. Ces Pays ont été choisis car ils sont de taille comparable, situés à proximité d'un grand pôle urbain et n'ont pas de ville centre dont la population est supérieure à 30 000 habitants.

Les migrations résidentielles entre 2003 et 2008



Lecture : en gris, sont représentés les flux d'échanges entre les territoires d'étude qui composent le Pays. En rouge, sont représentés les flux d'échanges entre le Pays et les territoires voisins.

©GIN-Insee 2012
Source : Insee, RP2008 exploitation principale lieu de résidence

peu plus vite que dans les Pays de référence. La progression est importante pour les personnes âgées de 80 ans ou plus (+60%). Malgré cette évolution, l'indice de vieillissement² est le même dans le Pays que dans les Pays comparables ou en Alsace.

Les cadres s'installent

La répartition par catégorie socio-professionnelle, en 2008, dans le Pays, est voisine de celle des territoires de référence.

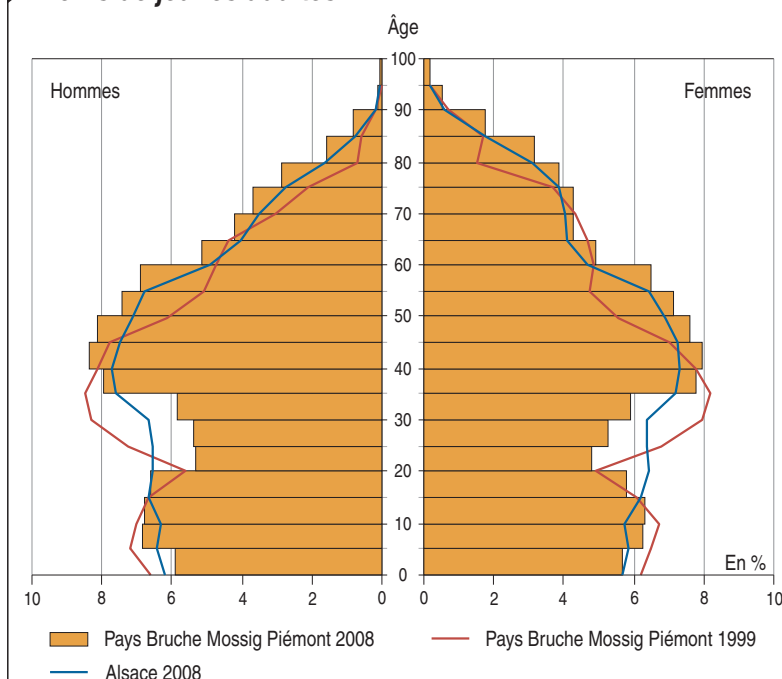
Cependant, ces équilibres se sont modifiés de 1999 à 2008, notamment en raison des migrations résidentielles et du vieillissement de la population.

La part des ouvriers, proche de la moyenne régionale, est moindre que dans les Pays de référence. En revanche, les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont plus présents. Depuis 1999, pendant que le nombre des ouvriers diminuait légèrement, celui des cadres supérieurs progressait de près de 60%. Le poids des retraités est plus important qu'en Alsace et leur nombre a augmenté d'un tiers depuis 1999.

plus élevée que dans les Pays de référence.

De 1999 à 2008, le nombre de jeunes de 25 à 35 ans a baissé de 20% et plus fortement que dans les Pays de référence, tandis que la proportion des personnes âgées de 40 à 55 ans augmentait durant la période. Les personnes âgées résident, tout comme le reste de la population, dans la partie est du Pays, dans et autour des communes principales. Dans la vallée de la Bruche, elles sont plus présentes à Schirmeck et alentours. La densité des seniors dans le Pays est légèrement plus élevée que dans les Pays de référence, mais nettement moins que dans la région. De 1999 à 2008, cette population a augmenté de 22%, et un

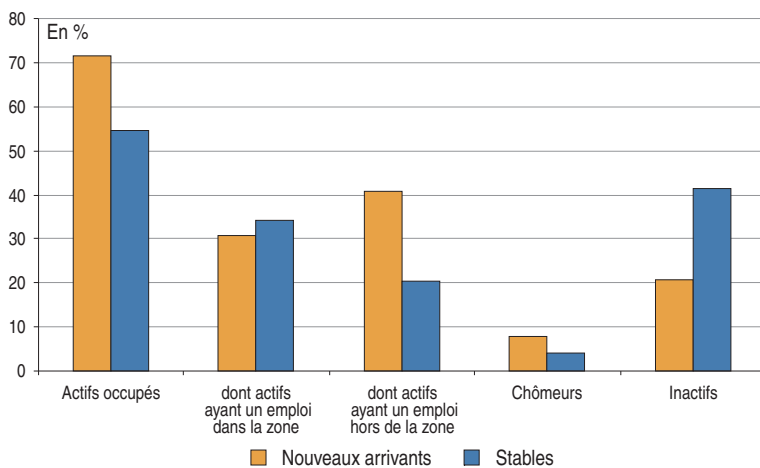
Moins de jeunes adultes



Source : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales lieux de résidence

² indice de vieillissement : rapport entre la population de 60 ans ou plus et la population de 20 ans ou moins

Des nouveaux arrivants plutôt actifs



Champ : population de 15 ans et plus
Nouveaux arrivants : ne résidant pas dans le Pays cinq ans auparavant, y compris en provenance d'une Communauté d'Outre-Mer ou de l'étranger

Source : Insee, RP2008 exploitation principale lieu de résidence

Des jeunes actifs viennent s'établir dans le Pays

De 2003 à 2008, les échanges du Pays Bruche Mossig Piémont avec le reste du territoire métropolitain et les départements et territoires d'outre-mer sont élevés et presque équilibrés : 13 400 arrivées pour 13 500 départs. Tandis que dans les Pays comparables, les entrées sont supérieures aux sorties.

En cinq ans, 4 800 personnes ont quitté le Pays pour s'installer dans le SCoT de Strasbourg, tandis que 7 300 faisaient le chemin inverse. Les nombreux échanges entre ces deux territoires attestent de la poursuite de la périurbanisation de Strasbourg malgré une baisse de l'intensité des flux.

Avec le reste du territoire, le Pays perd de la population avec quasiment tous les autres SCoT du Bas-Rhin, et particulièrement les plus proches, mais aussi avec le Haut-Rhin et les autres régions françaises.

En dehors de la région, les flux migratoires avec la Lorraine concernent plus d'un millier de personnes dans les deux sens.

Les trois quarts des arrivants de plus de quinze ans sont des actifs

occupés, encore jeunes, souvent diplômés, qui travaillent plutôt en dehors du Pays.

Ces actifs appartiennent plus fréquemment aux professions intermédiaires, cadres et professions intellectuelles supérieures et employés de moins de 40 ans. Plus de la moitié sont titulaires au moins du baccalauréat ou du brevet professionnel contre à peine un tiers des résidents "stables". Peu d'entrants sont sans diplôme ou seulement titulaires du CEP.

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent un quart des 13 500 départs du Pays. La poursuite des études, à Strasbourg en particulier, ou la recherche d'un travail constituent leurs principales motivations.

La majorité des migrations a lieu, à proximité, vers le SCoT de Strasbourg

ou le reste du Bas-Rhin. Enfin, quatre migrants sur dix quittent l'Alsace pour les autres régions françaises.

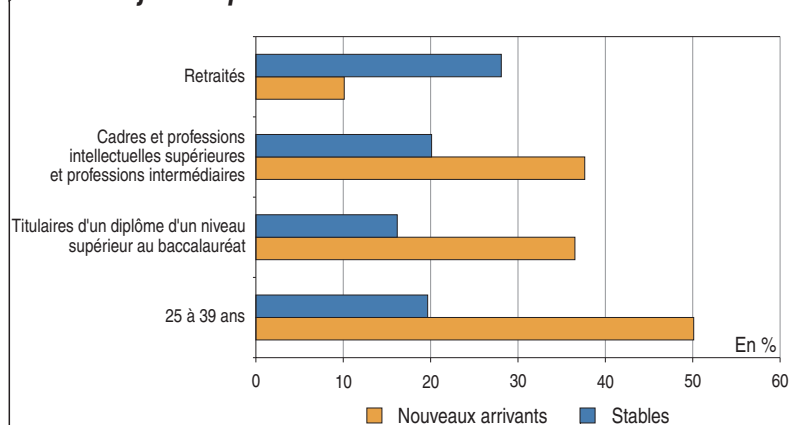
Les caractéristiques de niveau de diplôme et d'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle des populations sortantes sont équivalentes à celles des nouveaux habitants du Pays.

Plus de personnes seules

En 2008, la population du Pays compte 47 000 ménages. C'est 6 000 de plus qu'en 1999. La part des ménages d'une seule personne a gagné trois points depuis 1999 ; elle équivaut désormais à un quart des ménages. Ces personnes seules sont plus âgées qu'en Alsace : 43 % d'entre elles ont 65 ans ou plus, comme dans les Pays comparables, soit huit points de plus qu'au plan régional.

Le nombre de couples avec enfants est toujours supérieur à celui des couples sans enfant, mais l'écart entre les deux se resserre au profit des seconds, sans que l'on puisse juger de la pérennité de cette situation. Le nombre de familles monoparentales progresse : 3 350 en 2008 contre 2 700 en 1999. En 2008, 70 % des ménages du Pays habitent une maison, soit vingt points de plus que la moyenne alsacienne. Une même proportion est propriétaire de sa résidence principale. Les locataires

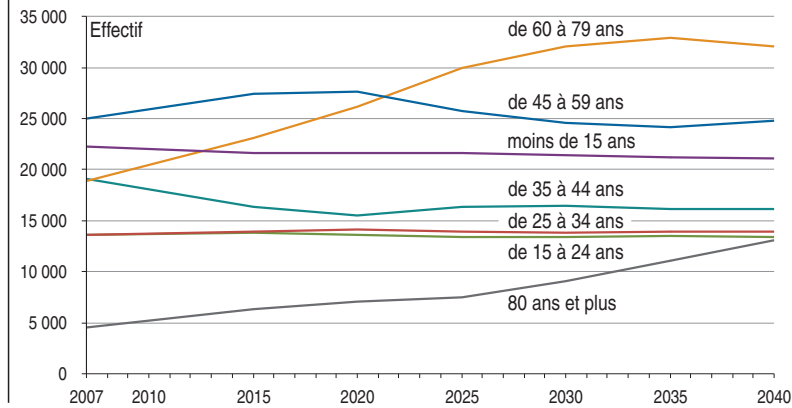
Plus de jeunes parmi les nouveaux arrivants



Champ : population de 15 ans et plus
Nouveaux arrivants : ne résidant pas dans le Pays cinq ans auparavant, y compris en provenance d'une Communauté d'Outre-Mer ou de l'étranger

Source : Insee, RP2008 exploitations principale et complémentaire lieu de résidence

► Augmentation du nombre de seniors d'ici 2040



Source : Insee, Omphale 2010

louent en très forte majorité des logements hors HLM.

Les ménages sont moins mobiles qu'en Alsace : plus de la moitié d'entre eux et 68 % des ménages propriétaires de leur logement sont installés depuis au moins dix ans. À partir de 65 ans, les deux tiers des seniors vivent dans un ménage d'au moins deux personnes et dans un logement ordinaire. Mais plus d'un quart vit seul dans

son logement et 7 % résident dans une communauté (maison de retraite), en grande partie des femmes.

À l'horizon 2040, le Pays vieillirait

Entre 2007 et 2040, la population du Pays de Bruche Mossig Piémont augmenterait de 18 000

personnes, soit une progression de l'ordre de 15 %.

Ce gain ne serait pas réparti uniformément selon les tranches d'âge : la part des moins de 60 ans diminuerait au profit de celle des personnes âgées de 60 ans ou plus. Ainsi, la totalité de la hausse estimée porterait sur cette tranche d'âge. Le nombre de personnes âgées de 60 à 79 ans serait atteint dès 2030. Les effectifs des personnes au-delà de 80 ans progresseraient à un rythme soutenu à partir de 2025, pour, à l'issue de la période, approcher 14 000 personnes.

Dominique CALLEWAERT
Dominique KELHETTER

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et le Pays Bruche Mossig Piémont, avec le concours des SCoT de la Bruche et du Piémont des Vosges.

Qui sont les habitants du territoire Bruche Mossig Piémont ? Cette collaboration d'étude entre l'Insee, le Pays et les SCOT de la Bruche et du Piémont nous fournit des éléments de réponse.

Au-delà, le modèle statistique de projection de population de l'INSEE permet une autre interrogation. **Combien seront les habitants du territoire en 2040, si les tendances observées durant les dix dernières années se reproduisent durant les trente prochaines ?**

Résultat, le territoire pourrait gagner 18 000 habitants (+15 %). Cette progression se concentrerait dans les classes d'âge de plus de 60 ans.

Le vieillissement de la population est un phénomène connu qui n'est pas spécifique au territoire Bruche Mossig Piémont. Néanmoins, il n'aura pas la même ampleur sur tout l'espace alsacien.

Aussi, cet article nous invite à un exercice autrement plus complexe, se poser la question : que va-t-il probablement se passer ?

Cet exercice de prospective n'a d'intérêt que s'il est l'objet d'un travail collectif, posé à une échelle faisant consensus. La relation SCOT / Pays trouve ici tout son sens, établir un diagnostic le plus complet possible, définir ensemble le futur souhaitable pour que chacun puisse mobiliser les outils qui sont les siens à l'échelle qui est sienne.

Olivier LONGIN
Directeur du Pays Bruche Mossig Piémont



SCoT du Piémont des Vosges : attractif pour les cadres, en particulier

Entre 1999 et 2008, le SCoT du Piémont des Vosges a gagné des habitants avec un rythme annuel moyen soutenu de 0,9 %, pour atteindre 58 000 habitants à la fin de la période. Les communes de Barr, Obernai, Bischoffsheim et Boersch réunissent 40 % de la population supplémentaire.

Le nombre de ménages a augmenté un peu plus rapidement que dans les autres espaces. En particulier, celui d'une ou deux personnes ainsi que le nombre de personnes seules âgées de 25 à 44 ans.

La répartition de la population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle se rapproche de celle du Pays. Néanmoins, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est un peu plus élevée. Parmi les personnes de 65 ans ou plus, la proportion d'anciens ouvriers est nettement plus faible que dans le Pays.

De 1962 à 2008, la population du SCoT du Piémont des Vosges a crû rapidement (22 000 habitants supplémentaires) et a comblé quasiment l'écart de population avec le SCoT de la Bruche. L'excédent migratoire a été le moteur principal du dynamisme démographique du SCoT du Piémont des Vosges jusqu'au milieu des années quatre-vingt pour ensuite s'atténuer. De 2003 à 2008, les principaux échanges de population se font avec le SCoT de la Région de Strasbourg avec un bilan positif de 400 personnes. Le solde est négatif avec le SCoT de Sélestat ainsi qu'avec les autres régions françaises.

La moitié des personnes arrivant dans le SCoT provient de celui de la Région de Strasbourg et 30% des autres régions françaises. Leurs caractéristiques sociales diffèrent peu de ceux du Pays. Toutefois, les nouveaux habitants âgés de 15 ans ou plus ont plus souvent un travail en dehors du SCoT. Plus diplômés, ils appartiennent plus souvent à la catégorie cadres et professions intellectuelles supérieures. Plus de la moitié des nouveaux ménages sont locataires et habitent un appartement, proportion sensiblement plus forte que dans les autres territoires.

Les personnes quittant le SCoT s'installent fréquemment dans le SCoT de la région de Strasbourg et dans une moindre mesure dans le SCoT de Sélestat. Près de 40 % quittent l'Alsace pour les autres régions françaises.



SCoT de la Bruche : un emploi sur place pour les nouveaux résidents

En 2008, le SCoT de la Bruche est le plus peuplé des trois sous-territoires avec 60 000 habitants.

La communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig, peu étendue, rassemble 64 % de la population du SCoT. La population se concentre dans la plaine, au détriment des communes de la partie haute de la vallée de la Bruche.

De 1999 à 2008, la population s'est accrue de 4 500 personnes, avec des évolutions différentes selon les communes. La proportion des personnes seules âgées de 45 à 64 ans a augmenté relativement plus que dans le reste du Pays. Le poids des ouvriers s'est accru entre 1999 et 2008 alors qu'il diminuait dans le reste du territoire. Les ouvriers retraités sont également plus présents chez les 65 ans ou plus.

L'augmentation du nombre de personnes cadres et professions intellectuelles supérieures, bien qu'importante, est moins rapide que dans l'ensemble du Pays et sa part est plus réduite.

De 1962 à 2008, la population a moins augmenté que dans les autres espaces d'étude, malgré un bilan migratoire plus favorable au début de la décennie 1990.

De 2003 à 2008, les migrations résidentielles avec le SCoT de la Région de Strasbourg ont été favorables au SCoT de la Bruche (+1 500 personnes). Pour toutes les autres destinations, les sortants sont plus nombreux que les entrants. Grâce à l'offre d'emplois, les nouveaux résidents travaillent le plus souvent dans le territoire du SCoT de la Bruche.

Mossig : relativement plus de familles

L'espace d'étude de la Mossig, construit autour de Wasselonne (5 600 habitants) et Marlenheim (3 650 habitants) est moins étendu et moins peuplé que la Bruche et le Piémont. Il compte 23 000 habitants.

La Mossig se distingue des deux autres sous-territoires par une moindre proportion de jeunes âgés de 20 à 35 ans, par une taille des ménages un peu supérieure.

Ainsi, en 2008, il y a moins de personnes seules et plus de ménages de trois ou quatre personnes. Ces ménages plus nombreux sont aussi moins mobiles. Ils habitent plus fréquemment une maison, sont propriétaires de leur résidence principale et déménagent moins souvent.

Dans ses échanges de population avec les autres territoires, entre 2003 et 2008, la Mossig est particulièrement attractive pour le SCoT de la Région de Strasbourg avec un solde migratoire positif de 900 personnes. Elle est en revanche déficitaire dans ses échanges avec le SCoT de Saverne, son voisin au nord.

Parmi les arrivants âgés de 15 ans ou plus, la majorité travaille en dehors de la Mossig. En 2008, la répartition de la population active selon les catégories socioprofessionnelle est voisine de celle du Pays.

Comme pour la population déjà résidente, les ménages arrivés depuis 1999 dans la Mossig sont composés, plus généralement que dans les autres territoires, de familles et particulièrement de couples avec enfants. Une majorité d'entre eux habite une maison en propriété.

Parmi les personnes qui partent, nombreuses sont celles qui choisissent le SCoT de la région de Strasbourg ou le SCoT de Saverne.

Pour comprendre ces résultats

Les projections 2007-2040 se fondent sur un modèle propre à l'Insee, baptisé Omphale 2010.

En l'occurrence, le modèle s'appuie sur les populations du Pays Bruche Mossig Piémont au 1^{er} janvier 2007, par sexe et âge, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients migratoires entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont calculés à partir des tendances de fécondité, de mortalité et de migrations observées par le passé. Les hypothèses retenues n'étant pas probabilisées, ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions.

Le scénario central de projection de population

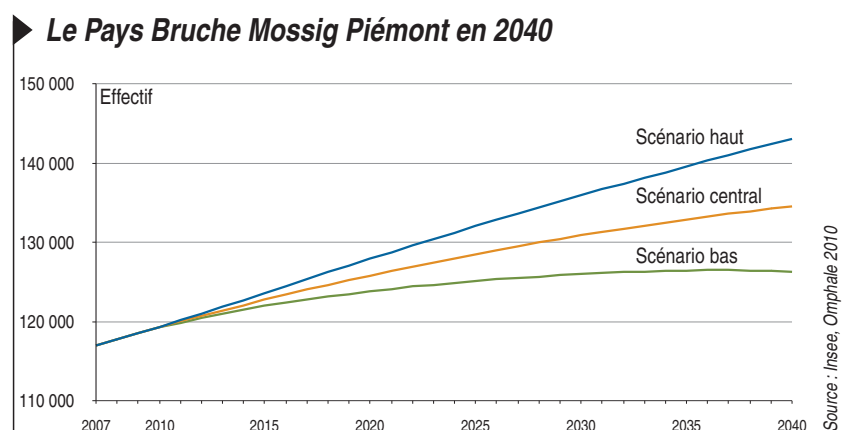
Les projections commentées ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit "central" :

- la fécondité est maintenue à son niveau de 2007 ;
- la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes à l'horizon 2040 et 88,8 ans pour les femmes ;
- les quotients migratoires, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par territoire étudié. Selon ce scénario, le Pays de Bruche Mossig Piémont compterait 134 550 personnes, soit 17 550 personnes supplémentaires par rapport à 2007.

Des variantes possibles

Des combinaisons d'hypothèses de fécondité, mortalité et migrations différentes de celles retenues dans le scénario central, peuvent être introduites dans le modèle. Deux autres scénarii ont ainsi été élaborés.

- le scénario haut, dont les hypothèses sont :
 - * augmentation de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 0,15 à l'horizon 2015 ;
 - * gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "haute" métropolitaine (espérance de vie de 84,9 ans pour les hommes à l'horizon 2040 et de 90,6 ans pour les femmes) ;
 - * solde migratoire national avec l'étranger de 150 000 personnes par an.
- le scénario bas, dont les hypothèses sont :
 - * baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 0,15 à l'horizon 2015 ;
 - * gains d'espérance de vie parallèle à la tendance "basse" métropolitaine (espérance de vie de 81,4 ans pour les hommes à l'horizon 2040 et de 87,1 ans pour les femmes) ;
 - * solde migratoire national avec l'étranger de 50 000 personnes par an.



Ces hypothèses conduisent à une population de 126 300 personnes en 2040 en hypothèse basse, soit une progression de 9 300 personnes depuis 2007 (+8 %) et à une population de 143 050 personnes en hypothèse haute, soit une progression de 26 050 personnes (+22 %).

Insee-Alsace : Cité Administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey **Rédacteur en chef** : Robert Morel-Chevillet

Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle **Mise en page** : Patricia Clot **Cartographie** : Dominique Callewaert

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2013 **ISSN** : 2104-4945 **Dépôt légal** : février 2013